

VOS AVANTAGES



QUALITÉ ET CONFIANCE

Les intervenant(e)s sont recruté(e)s pour leur savoir-faire et leur savoir-être avec un souci de confidentialité.



SIMPLICITÉ

L'absence de démarche administrative (Aide et Sourire est l'employeur de votre intervenant(e)).



LIBERTÉ

Pas d'engagement sur la durée. Des prestations à la carte avec possibilité d'augmenter, de diminuer ou d'interrompre momentanément les interventions sous 48h.



EFFICACITÉ

Une réponse rapide sous 48h à 72h, assistance téléphonique 7j/7, week-end et jours fériés compris.



PROXIMITÉ

Un responsable se déplace au domicile pour évaluer vos besoins.



EVALUATION

Un suivi personnalisé, des enquêtes de satisfaction.



AIDES FINANCIÈRES

Possibilité de demander :

- L'ADPA (Allocation Départementale Personnalisée d'Autonomie) versée par le Conseil Départemental est destinée à compenser la **perte d'autonomie**.
- La PCH (Prestation de Compensation du Handicap) versée par le Conseil départemental destinée à financer les besoins liés à la **perte d'autonomie des personnes en situation de handicap**.
- L'aide au maintien à domicile versée par les **caisses de retraite**.
- La PAJE (Prestation d'Accueil du Jeune Enfant) versée par la CAF, permet de bénéficier d'**aides financières** en fonction de vos revenus, de l'âge de votre enfant et le nombre d'heure dont vous avez besoin.



RÈGLEMENT

Par chèque bancaire, par prélèvement ou par Chèque Emploi Service Universel Préfinancés (CESU).



AVANTAGE FISCAL

Une réduction ou un crédit d'impôt sur le revenu de 50% des sommes versées dans la limite de 12 000 € par an (plafond majoré de 1 500 € par personne à charge, dans la limite de 15 000 € par an) et de 20 000 € par an pour les personnes handicapées ou dépendantes.



UN PERSONNEL QUALIFIÉ, FORMÉ, DIPLOMÉ, EXPÉRIMENTÉ

Agrément Qualité
délivré par l'Etat
N° Agrément Qualité SAP / 483 005 963



AIDE et SOURIRE Sarl
Maison médicale
Creative Place - Route des CréActeurs
14800 DEAUVILLE

Bureau ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
le samedi sur rendez-vous.
Permanence téléphonique 7 jours sur 7.

02 31 893 893
www.aideetsourire.com
accueil@aideetsourire.com

VOTRE SERVICE D'AIDE À LA PERSONNE



De la Côte Fleurie au Pays d'Auge



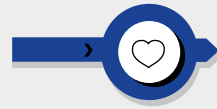
02 31 893 893

www.aideetsourire.com



UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS À VOTRE SERVICE

VOICI LES DIFFÉRENTES PRESTATIONS PROPOSÉES PAR AIDE ET SOURIRE DONT VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER :



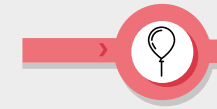
SERVICE D'AIDE À LA PERSONNE, ÂGÉE OU EN SITUATION D'HANDICAP



- Assistance aux personnes âgées ou en situation d'handicap en partenariat avec les services médicaux sociaux (médecins, infirmières, assistantes sociales, kinésithérapeutes, pharmaciens, SSIAD).

- Garde à domicile, compagnie.

- Maintien à domicile pour les personnes dépendantes : aide dans les tâches et les gestes de la vie quotidienne (aide à la toilette, repas...).
- Entretien du cadre de vie, du linge (ménage, repassage).
- Préparation des repas, courses.
- Aide à la mobilité, accompagnement en dehors du domicile (promenades, rendez-vous médicaux ou administratifs, coiffeur...).



SERVICE D'ASSISTANCE AUX ENFANTS



- Baby-sitting.
- Garde à domicile.
- Accompagnement dans les gestes quotidiens (bain, repas...).

- Echanges, dialogues et communication avec l'enfant (jeux, activités d'éveil et de stimulation, paroles, animation).
- Accompagnement dans les trajets quotidiens, les sorties d'école, les activités extra-scolaires (sports, musique, goûters, anniversaires...).
- Promenades.



SERVICE D'AIDE MÉNAGER POUR TOUT PUBLIC



Aide et Sourire d'adresse à toute personne, toute famille, désirant recevoir une prestation de service ménager à domicile régulière ou ponctuelle.

- Entretien de l'habitat.

- Entretien du linge.
- Courses, préparation des repas quotidiens ou ponctuels.
- Aide complémentaire dans l'organisation de vos réceptions à votre domicile (courses de dernière minute, aide en cuisine, vaisselle, nettoyage et rangement après la réception).



SERVICE D'ASSISTANCE AUX ANIMAUX DOMESTIQUES POUR DES PERSONNES DÉPENDANTES



- Promenades quotidiennes.
- Surveillance en cas d'absence.
- Visite chez le toiletteur, le vétérinaire.

Appelez nous ! 